



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Age de la retraite

Question écrite n° 50972

Texte de la question

M. Dominique Dupilet attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur la situation des demandeurs d'emploi de moins de soixante ans totalisant quarante années de cotisations. En effet, il est très difficile, voire impossible, à leur âge, de retrouver un emploi et dans l'attente de leur retraite, ils sont amenés à vivre parfois dans des conditions de précarité extrême. Aussi, il lui demande s'il compte prendre des mesures pour venir en aide à cette catégorie de demandeurs d'emploi qui ont épuisé leurs droits aux allocations de chômage.

Données clés

Auteur : [M. Dupilet Dominique](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50972

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 avril 1997, page 2024